

## COMMUNIQUE AUTONOME

## **ASSEMBLEE GENERALE & Assemblée Générale Extraordinaire**

Chers (es) adhérents (es),

Notre Assemblée Générale Départementale (A.G.D) se tiendra le vendredi 8 février 2019 à 9h00 à la Maison de la Méditerranée salle « Porquerolles », qui se trouve derrière le CIS du Port Marchand à Toulon.

Une Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E) aura lieu à la suite de notre AGD afin de pouvoir procéder aux votes si toutefois le quorum n'était pas atteint.

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales ne sont pas des réunions d'informations syndicales ouvertes à tous comme lors de nos visites de centres, et que <u>seuls les adhérents/es peuvent y assister.</u>

La présence de chacun/e est, comme chaque année indispensable, afin de valider les grandes orientations de notre action pour l'année 2019.

SYNDICAT AUTONOME SPP PATS

BP 653 83053 TOULON CEDEX

Tel: 04 94 46 79 26 president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT & la FA-FP

Les Autonomes